Conducteur de travaux T.C.E. – Métreur

24ème promotion - RNCP38282

Taux de présentation au Titre : 90 % - Taux de réussite au Titre : 73 % Période de référence : 2015 - 2024

Titre de niveau V (BAC + 2) de Conducteur de travaux tous corps d'état – Métreur (code NSF 231p – code CPF 24 87 75) enregistré au R.N.C.P. (Répertoire National des Certifications Professionnelles), certifié par le CLPS – L'Enjeu Compétences (date d'enregistrement de la certification au J.O. en 2015). https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38282/

Démarrage le 26 mai 2025

Tests de positionnement à la Maison du Bâtiment :
Le mardi 29 avril 2025 de 8 h 30 à 12 h 30

Modalités pratiques

Intervenant
Jérôme Le Goas / David Cabo
Gaëlle Le Méhauté / Bertrand Fortineau

Publics concernés
Tout public avec ou sans expérience professionnelle dans le BTP.

Prérequis
Savoir lire, écrire, compter, résoudre les problèmes simples et usages basiques du numérique.

Durée
564 heures (dont 4 heures de positionnement),
16 semaines de formation (voir Planning ci-joint)

Horaires
8 h 30 – 17 h 00

Modalités d'accès
Programme sur demande.
Entretien et tests de positionnement.
Nous contacter pour inscription.

Lieu (présentiel)
Maison du Bâtiment
3, allée du Bâtiment - Rennes

Tarif individuel
14 100 € nets de taxe

Nombre de participants
8 minimum – **14** maximum

Objectifs de la formation

Former dans le cadre de l'alternance des personnels d'entreprises du BTP à la **double compétence** : Métrés **et** Conduite de travaux.
Réaliser l'étude et le métré d'une affaire afin d'établir une proposition ;
Assurer la préparation des travaux ;
Conduire les travaux et assurer le suivi économique.

Programme

Bloc 1 – Réaliser le métré et l'étude de prix d'un projet d'ouvrage de bâtiment et ou de travaux publics sélectionné, et élaborer une proposition commerciale et technique en réponse à un dossier de consultation ou une demande d'un client.

Bloc 2 – Organiser et assurer la préparation du chantier et des travaux pour un marché d'ouvrage de bâtiment et/ou de travaux publics.

Bloc 3 – Conduire les travaux d'exécution d'un ouvrage de bâtiment et/ou de travaux publics et assurer le suivi économique du chantier.

Méthodes mobilisées / Modalités d'évaluation

Un entretien (responsable de l'entreprise, tuteur-référent et salarié) est programmé avant l'entrée en formation, à mi-parcours et en fin de formation.

Formation ancrée sur les pratiques professionnelles : alternance d'apports théoriques, nombreuses mises en situation, cas concrets et exercices pratiques.

Évaluation régulière des acquis en cours de formation (Épreuves en Cours de Formation - ECF). La formation fera l'objet d'une évaluation de satisfaction en fin de formation.

Session de validation de la certification (totale ou partielle) avec un jury constitué de deux professionnels, d'un représentant de branche et d'un représentant du CLPS évaluant les compétences du candidat au vu de son rapport d'activité (30 pages minimum) et de son entretien.

Cette formation prépare une insertion directe en emploi. **Taux d'insertion global à 6 mois : 96 %.**
Emplois accessibles : conducteur de travaux, métreur, chargé d'affaires, coordinateur de la construction.